

Administrative Notices

Issued under the authority of the
Under-Secretary of State for External Affairs



Avis administratifs

Publication autorisée par le Sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

Headquarters Edition
Number 72/89 December 6, 1989

Édition de l'administration centrale
Numéro 72/89 le 6 décembre 1989

ST. JOHN AMBULANCE COURSE

Two St. John Ambulance Courses on basic first aid training will be held on January 4 and 5 in French and January 22 and 23 in English in Room 210, Tower D, 2nd floor, from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.

This course is open to all departmental personnel. It provides training in basic first aid and emergency techniques. Such knowledge can be life-saving in case of an emergency at work or at home.

Those wishing to attend should submit a short memorandum to APF, as soon as possible, signed by their supervisor and stating that they may attend the course. Only 20 participants can be selected for each course.

The cost of the course, \$50 per person plus 2 days off the job is absorbed by the Department, on the first day of the course, participants will be required to sign a form stating that they will make themselves available to fellow employees, or visitors, who may require first aid attention.

Persons whose St. John Ambulance certification has expired should take advantage of this opportunity to renew their certification.

Employees of the Passport Office should contact Darlene Mayer at 997-8904.

For more information, please call Joan Busche (APF) at 996-1929.

COURS DE L'AMBULANCE ST-JEAN

L'Ambulance St-Jean donnera des cours de base en secourisme de 8 h 30 à 16 h 30 les 4 et 5 janvier (en français), et les 22 et 23 janvier (en anglais), dans la salle 210 au deuxième étage de la tour D.

Ces cours s'adressent à tous les employés du Ministère. Ils portent sur les premiers soins à offrir en cas d'urgence au travail ou à la maison. Les connaissances qu'on y acquiert peuvent sauver des vies humaines.

Les employés désireux de participer sont priés de remettre à APF une brève note de service signée par leur surveillant et les autorisant à assister au cours. Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible, car il n'y aura que 20 places par cours.

Les frais de cours pour le Ministère s'élèvent à 50\$ par participant, en plus de son absence du travail pendant deux jours. Le premier jour nous demanderons donc aux employés désireux de suivre ce cours de signer un formulaire les engageant à assister les autres employés ou les visiteurs qui auraient besoin d'être secourus.

Les personnes dont le diplôme de l'Ambulance St-Jean a pris fin auraient avantage à saisir cette occasion de renouveler leur certificat.

Les employés de la Direction générale des passeports sont priés de communiquer avec Darlene Mayer au 997-8904.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Joan Busche (APF) au 996-1929.